

Communiqué de presse

Paris, lundi 7 décembre 2015

Ouverture du Jubilé de la Miséricorde

8 décembre 2015 au 20 novembre 2016



Demain mardi 8 décembre, le Pape François inaugurera officiellement l'année jubilaire de la Miséricorde. À sa suite et dans tous les diocèses du monde, des évêques et des prêtres inviteront les fidèles à cette grande démarche jubilaire qui s'achèvera le 20 novembre 2016.

En France, ce sont ainsi plus de 200 portes, de cathédrales, d'églises et de chapelles qui seront symboliquement ouvertes dans les jours qui viennent.

« La Miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La Miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie » (Bulle d'Indiction, avril 2015).

Dans les temps troublés que nous connaissons, marqués par la violence et la peur, l'Église nous offre de manière providentielle de porter notre regard sur Dieu qui permet d'apporter une réponse juste et durable à la question de l'offense, de la blessure et du mal, subit et commis : faire surabonder la Miséricorde et le pardon. Face au mal, nous n'aurons jamais de plus juste réponse que de continuer à aimer à l'image de Jésus dans l'Évangile.

Définitions, questions, calendrier des événements, cartes, retrouvez tous les renseignements sur le Jubilé de la Miséricorde dans le dossier de presse joint.